



VENTE AVEC PRIME

Par LTB

Bonjour, je suis biographe privé : j'écris la vie des anonymes. Je souhaite leur proposer GRATUITEMENT de le faire non pas chez eux mais lors d'un séjour OFFERT (sans augmentation de prix, juste diminution de ma marge) dans un hôtel avec repas. J'ai bien lu la loi et pense que je suis dans les clous ???

Biographe, je ne suis pas soumis a TVA; le fait d'offrir ce séjour change t il quelque chose ?

Comme je me fait payer en tant que biographe mais offre un séjour comme une agence de voyage, je reste bien seulement biographe ?

Merci beaucoup pour vos trois réponses